

## MAQUETTE FINANCIERE ANNUELLE RELATIVE AU PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN POUR LA COMMUNE DE GENLIS

### ANNEE 2023

Au titre de l'année budgétaire 2023, sur la base des actions programmées de la convention cadre, la maquette financière annuelle prévisionnelle précise les financements prévus en début de chaque année :

Action	Maître d'ouvrage (MO)	Montant total HT	Part MO	Part Etat	Part autres financeurs	Précisions sur niveau de validation pour chaque financeur
Création d'un nouveau lieu de vie en cœur de ville	Ville de Genlis	Etudes préalables (relevé topo, études de sols, ...) : 20 000€  Finalisation programmation : 10 000€  Concours Maîtrise d'œuvre : 25 000€				A définir
Réhabilitation du bâtiment du forum et son parvis		Maîtrise d'œuvre : 35 000€				
Création d'un Tiers Lieux à l'ECPO		Ingénierie d'aide à la structuration du modèle de création du tiers lieu : 20 000 €  Installation de nouveau mobilier pour valoriser le lieu et améliorer l'accueil des usagers : 10 000 €				
Requalification des entrées du cœur de ville et de sa traversée		Etude de programmation des stationnements : 30 000€				

Amélioration de l'image de la ville par son fleurissement	
Création d'une boucle piétonne	30 000 €
Création d'un réseau de pistes cyclable (phase 2)	Signalétique : 15 000€
Réaménagement du jardin du château	Maîtrise d'œuvre : 15 500 € Travaux : 230 000 €

Maîtrise d'œuvre : 25 000 € Travaux : 160 000 € (fourchette basse) / 280 000 € (fourchette haute)			
--	--	--	--

Total crédits Etat sollicités par type de crédits	Plan de relance	FNADT	DETR	DSIL	Volet territorial du CPER	Autres (préciser)